

**Breton,Louis [SteFoy]**

De: Breton,Louis [SteFoy]

Envoyé: 7 mai 2002 21:51

À: Courtemanche,David: DFO XLAUIML

Objet: RE: Régularisation des crues du lac Kénogami et réservoir Pikauba

*Bonjour,*

*J'ai pris connaissance des questions et commentaires.*

*Premièrement, je ne suis pas d'accord pour que les questions soient sous la rubrique d'Environnement Canada. L'auteur de ces questions doit en prendre la responsabilité et à titre d'autorité responsable, MPO a le droit et le devoir de poser toutes les questions qu'il juge pertinentes, oiseaux, espèces en péril, milieux humides, etc.*

*Pour ce qui est des questions 1 et 5 à 10 je n'ai pas trop de problème. Cependant, j'aimerais connaître vos intentions, car en affirmant à la question 2 « l'intensité de l'impact de l'exploitation du réservoir sur la sauvagine est forte et l'impact est donc majeur (important selon la LCEE ?), puisqu'il entraîne un changement majeur de sa répartition » on se dirige tout droit vers une commission d'examen. Actuellement, je ne vois pas comment Hydro-Québec pourra atténuer les impacts sur la sauvagine en période d'exploitation, donc les impacts résiduels seront importants!!! Est-ce que MPO a l'intention d'aller en commission avec ce projet ?*

*Le risque réel pour la sauvagine est lors de la phase de remplissage durant les premières années d'exploitation, avant que la zone de marnage soit bien délimitée. Il y a un risque que quelques femelles nichent sous la cote maximale d'exploitation de 418,4 m. Après quelques années d'opération, la zone de marnage sera complètement dénudée et n'offrira plus d'habitat intéressant pour la nidification des oiseaux et plus spécialement pour la sauvagine.*

*Pour les questions 11 et 12, on devrait préciser davantage. Y a-t-il effectivement contradiction dans entre les deux énoncés « quelques observations » et « particulièrement abondantes » Votre question mérite d'être reformulée.*

*Question 13, Je ne comprends pas votre commentaire ou votre question?! Le seul problème que je vois est la présence de l'Autour des palombes*

*dans l'énumération. À la page 5-96, l'auteur a fait une petite erreur quand il dit que l'Autour des palombes est désigné menacé par le COSEPAC. Seulement la population des îles-de-la-Reine-Charlotte en Colombie-Britannique est désignée menacée. Pour le Québec, le statut de l'Autour est « Non en péril »*

*Je suis disponible (mercredi) pour discuter de ces commentaires par téléphone!*

*Bonne journée*

**Louis Breton, biologiste - analyste**  
Tél. (418) 648-4857 / Téléc. (418) 649-6030  
Courriel : Louis.Breton@ec.gc.ca

-----Original Message-----

**From:** Courtemanche, David  
**Sent:** Tuesday, May 07, 2002 9:04 AM  
**To:** Breton, Louis: EC  
**Cc:** Lemire, Maryse  
**Subject:** Régularisation des crues du lac Kénogami et réservoir Pikauba

Bonjour,

Afin d'éviter des délais supplémentaires dans l'envoi des questions commentaires des autorités fédérales, je vous transmets nos interrogations et points soulevés qui pourraient se retrouver dans un ou plusieurs de vos champs de compétence.

Nous aimerions connaître votre avis sur la pertinence de ces questions et commentaires avant de les transmettre dans la première série de questions des autorités fédérales, sous la rubrique d'Environnement Canada. Nous procéderons vraisemblablement à l'envoi de cette liste cette semaine.

La direction de la Gestion de l'habitat du poisson vous a aussi transmis, le 30 avril dernier, les commentaires de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale concernant ce projet. Certains de ces commentaires se rapportent ou peuvent se rapporter à vos champs de compétence. Nous aimerions connaître votre opinion et savoir si ces questions ou commentaires doivent être inclus ou non (tels qu'énoncés ou reformulés) à l'envoi à Hydro-Québec.

Les commentaires et questions que vous nous ferez parvenir cette semaine feront quant à eux partie d'un envoi ultérieur.

## 1.1 Avifaune

### Question/Commentaire 1

*Vol. 1, p. 6-15:*

- *Quel pourrait être l'effet de l'enneigement des marécages sur les aires d'alimentation des oiseaux de proie et de la sauvagine?*

### **Question/Commentaire 2**

*Vol. 2, p. 5-54:*

On mentionne que la présence d'étangs, de marais et d'herbiers aquatiques dans le secteur du réservoir projeté est favorable à l'élevage des canetons.

On mentionne par contre (Vol.2, p. 5-50), que " compte tenu du mode de gestion de ce futur réservoir, la possibilité de reconstitution de milieux humides sera très réduite ". Le projet entraînera aussi la perte de 482 ha de terres humides (Vol. 2, p. 5-16).

On mentionne aussi (Vol. 2, p. 5-62) qu'il existe très peu de secteurs dans un rayon de 10 km offrant une concentration aussi importante de milieux humides propices à la sauvagine.

Par conséquent, l'intensité de l'impact de l'exploitation du réservoir sur la sauvagine est forte et l'impact est donc majeur, puisqu'il entraîne un changement majeur de sa répartition.

### **Question/Commentaire 3**

*Vol. 2, p. 5-60*

On mentionne que la durée de l'impact sera moyenne sur les oiseaux de proie en phase de construction. Bien que les sites seront remis en état à la fin des travaux, les secteurs déboisés nécessiteront plus de 5 ans avant de pouvoir offrir les conditions nécessaire au support des oiseaux de proie. La durée de l'impact est donc longue.

Aussi, bien que le promoteur tentera de réaliser les activités de déboisement en dehors de la période de reproduction des oiseaux, les opérations d'élimination de la matière ligneuse résiduelle par brûlage aura lieu de juin et novembre. Ces travaux affecteront ainsi la majorité des populations locales, et l'intensité de l'impact sera moyenne sur celles-ci.

### **Question/Commentaire 4**

*Vol. 2, p. 5-67*

On mentionne que la durée de l'impact sera moyenne sur les oiseaux forestiers en phase d'exploitation. Puisque " un grand nombre de couples ne pourront plus utiliser cet espace pour se reproduire, affectant ainsi la répartition des communautés aviaires ", l'intensité de l'impact est donc forte.

## **1.2 Milieux sensibles**

### **Question/Commentaire 5**

*Vol. 2, p. 1-45:*

On mentionne à la page 1-45 qu'aucune tourbière ne sera touchée, alors qu'à la page 1-46 on indique que l'élimination de la biomasse forestière exclura les tourbières, ce qui implique que des tourbières seront touchées.

Aussi, on mentionne (*Vol. 2, p. 5-15*), que la mise en eau du réservoir Pikauba entraînera l'inondation d'importantes superficies de milieux humides, et que le quart des tourbières, eaux peu profondes et marais disparaîtront.

#### **Question/Commentaire 6**

*Vol. 1, p. iii :*

Contrairement à ce qui est indiqué au 4<sup>ème</sup> paragraphe, l'impact environnemental, avant atténuation, lié à la création du réservoir sera de toute évidence permanent.

#### **Question/Commentaire 7**

*Vol. 1, p. 4-12:*

- *Quel sera l'impact du maintien d'un niveau de 163,86 m sur l'érosion des berges du lac Kénogami?*

#### **Question/Commentaire 8**

*Vol. 2, p. 5-15:*

On mentionne qu'à long terme, de nouveaux milieux humides se développeront en bordure du réservoir.

Le marnage de 18 m empêchera de toute évidence l'établissement de milieux humides productifs et stables.

D'ailleurs, on mentionne (*Vol.2, p. 5-50*) que " compte tenu du mode de gestion de ce futur réservoir, la possibilité de reconstitution de milieux humides sera très réduite ".

#### **Question/Commentaire 9**

*Vol. 2, p. 5-17 Tableau 5-9:*

La disparition de 482 ha de terres humides (495 ha de milieux humides) doit être considérée comme un impact de forte intensité, puisque que l'on détruit et entraîne un changement majeur de son utilisation dans le milieu. La présence d'autres terres humides à plus de 8 km ne modifie pas l'impact de la disparition de ces habitats. L'importance de l'impact est donc majeur.

### **1.3 Espèces rares, menacées ou vulnérables**

#### **Question/Commentaire 10**

*Vol. 1, p. 6-14:*

Amphibiens :

- *Quelles sont les six espèces d'amphibiens répertoriées?*
- *Quelle est la répartition spatiale et temporelle de l'échantillonnage?*
- *Quelles sont les densités observées pour chacune des espèces?*
- *Est-ce que certaines de ces espèces sont menacées ou susceptibles de l'être?*

#### **Question/Commentaire 11**

*Vol. 2, p. 5-96:*

On mentionne “ Mises à part les quelques observations aléatoires d'individus ou d'indices de présence, notamment du lynx du Canada... ”, alors qu'on mentionne aussi “ Les indices d'abondance du lynx du Canada figurent parmi les plus élevées enregistrés dans des études similaires réalisées dans le Québec nordique ” (*Vol. 2, p. 5-80*).

#### **Question/Commentaire 12**

*Vol. 2, p. 5-97:*

On mentionne “ mises à part les quelques observations aléatoires d'individus ou d'indices de présence, notamment du lynx du Canada... ”, alors qu'on mentionne aussi “ les pistes de ce mammifère [lynx] étaient particulièrement abondantes dans la zone d'étude à l'hiver 2001...” (*Vol. 2, p. 5-80*).

#### **Question/Commentaire 13**

*Vol. 2, p. 2-12:*

Oiseaux :

Le pygargue, le faucon pèlerin et l'autour des Palombes sont présents dans le secteur du réservoir projeté.

Micromammifères :

La musaraigne fuligineuse, la chauve-souris cendrée, la musaraigne pygmée, le campagnol lemming de Cooper et le campagnol des rochers pourraient être présents dans le secteur du réservoir projeté..

#### **Question/Commentaire 88**

*Vol. 2, p. 5-12 Tableau 5-5:*

L'assèchement des marécages présents en aval de la digue B perturbera de façon permanente ces milieux. Ceux-ci ne pourront remplir leurs fonctions biologiques initiales. La durée de l'impact devrait donc être ramenée de moyenne à longue.

Merci de votre collaboration,

David Courtemanche

---

*David Courtemanche, biologiste*

**Pêches et Océans Canada**

*Direction de la gestion l'habitat du poisson*

*Protection de l'habitat du poisson et de l'environnement*

Région du Québec

Institut Maurice-Lamontagne

850, route de la mer, C.P. 1000

Mont-Joli (Qc), G5H 3Z4

[courtemanched@dfo-mpo.gc.ca](mailto:courtemanched@dfo-mpo.gc.ca)

Tél.: (418) 775-0673

Fax: (418) 775-0658

---